



Saint-Pierre, le 12 octobre 2017

Communiqué de presse

Départ du patrouilleur polaire « *L'Astrolabe* »

Le 12 octobre 2017 pour sa 1^{ère} mission en Antarctique



L'Astrolabe est un navire brise-glace construit dans le cadre d'un partenariat entre, d'une part, la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) ainsi que l'Institut polaire français Paul-Émile Victor (IPEV), et, d'autre part, le Ministère des armées (Marine nationale).

Armé en permanence par la Marine nationale, le patrouilleur effectuera deux types de mission :

- **Mission de soutien à la logistique Antarctique (MSLA)** : missions de transport de fret et de passagers entre l'Australie et la base scientifique française Dumont d'Urville en Terre Adélie (de novembre à février) au profit de l'Institut polaire français et des TAAF.
- **Missions de défense** : missions de souveraineté dans le sud de l'Océan indien le reste de l'année, à partir de La Réunion, en remplacement du patrouilleur austral l'*Albatros*.

Dans le cadre de la première mission logistique de *L'Astrolabe* en Antarctique, la collectivité des TAAF a émis le 9 octobre 2017, un timbre hors-programme à l'effigie du navire. A cette occasion, le préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises, Cécile POZZO di BORGIO a signé quelques plis en partance pour la Terre Adélie qui seront acheminés par *L'Astrolabe* lors de son départ du Port de La Réunion, ce 12 octobre 2017 matin.





D'une valeur faciale d'un euro et trente centimes, il est actuellement en vente au siège des TAAF situé à Saint-Pierre.

Contact et informations :

Chargée de communication des TAAF :

Nelly GRAVIER: 02.62.96.78.57 / 06.92.76.14.86 – nelly.gravier@taaf.fr

www.taaf.fr

www.facebook.com/TAAFOfficiel